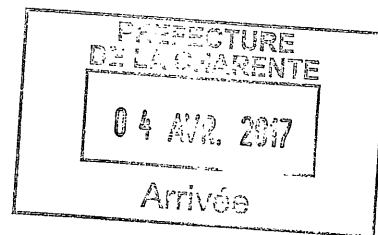


SDEG 16

308, rue de Basseau
16021 ANGOULEME Cedex
Téléphone : 05 45 67 35 00
Télécopie : 05 45 67 35 20
E-mail : sdeg16@sdeg16.fr
Site internet : www.sdeg16.fr



**Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz
de la Charente**



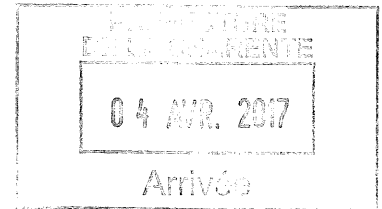
BUDGET ANNEXE

2016

« TRES HAUT DEBIT »

COMPTE ADMINISTRATIF

REPUBLIQUE FRANÇAISE



SDEG 16

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE : BUDGET SDEG 16

Numéro SIRET : **25160006000049**

POSTE COMPTABLE : Paierie Départementale de la Charente

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : Budget Annexe "Très haut débit"

ANNEE 2016

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser

p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles

p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles

p.13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.14 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.15 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – AUTRES ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.16	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.20	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
p.22	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
p.25	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.26	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.28	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.29	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
p.30	A4 - Etat des provisions	X	
	A5 - Etalement des provisions		X
p.31	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.32	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement		X
	A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
p.33	A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.34	A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.35	A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
	A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A11 - Etat des travaux en régie		X
	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
B - Engagements hors bilan			
p.36	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.37	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Action de formation des élus		X
p.39	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X
	C3.6 - Identification des flux croisés		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.40	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE	SDEG 16 Budget Annexe "Très haut débit"	CA 2016
------------	--	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses d'exploitation/Dépenses réelles de fonctionnement	86,81%	0,00%
2	Produit exploitation domaine/Recettes réelles de fonctionnement	1,21%	0,00%
3	Transferts reçus/Recettes réelles de fonctionnement	71,37%	0,00%
4	Emprunts réalisés/Dépenses d'équipement brut	0,00%	0,00%
5	Encours de la dette	0,00	0,00

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B****POUR MEMOIRE(1)**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

- III - Les provisions sont budgétaires.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

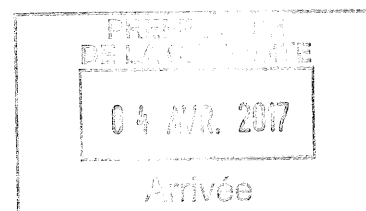
II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	355 865,31	G	1 208 475,07
	Section d'investissement	B	3 747 846,48	H	1 617 846,07
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE 2015	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	233 405,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	1 496 470,30 (si déficit)	J	(si excédent)
			=		=
TOTAL (réalisations + reports)			5 600 182,09 = A+B+C+D		3 059 726,14 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	990 722,40	L	29 203,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017		990 722,40 = E+F		29 203,00 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		355 865,31 = A+C+E		1 441 880,07 = G+I+K
	Section d'investissement		6 235 039,18 = B+D+F		1 647 049,07 = H+J+L
	TOTAL CUMULE		6 590 904,49 = A+B+C+D+E+F		3 088 929,14 = G+H+I+J+K+L



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 990 722,40	L 29 203,00
23	Immobilisations en cours	990 722,40	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	29 203,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 343 464,94	160 204,85	81 149,52	0,00	1 102 110,57
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 741,00	9 741,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 353 205,94	169 945,85	81 149,52	0,00	1 102 110,57
66	Charges financières	56 150,58	46 944,58	0,00	0,00	9 206,00
67	Charges exceptionnelles	57 825,36	57 825,36	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 467 181,88	274 715,79	81 149,52	0,00	1 111 316,57
023	Virement à la section d'investissement (2)	22 273,36				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		22 273,36	0,00			22 273,36
TOTAL		1 489 455,24	274 715,79	81 149,52	0,00	1 133 589,93
Pour information		(3)				
D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2015		0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 198 224,88	781 331,69	81 149,52	0,00	335 743,67
75	Autres produits de gestion courante	0,00	14 619,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		1 198 224,88	795 950,69	81 149,52	0,00	321 124,67
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	57 825,36	331 374,86	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 256 050,24	1 127 325,55	81 149,52	0,00	47 575,17
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		1 256 050,24	1 127 325,55	81 149,52	0,00	47 575,17
Pour information		(3)				
R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2015		233 405,00				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 503 903,29	3 597 220,13	943 859,34	962 823,82
	Total des opérations d'équipement	178 600,00	128 352,99	46 863,06	3 383,95
	Total des dépenses d'équipement	5 682 503,29	3 725 573,12	990 722,40	966 207,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	22 273,36	22 273,36	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	22 273,36	22 273,36	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 704 776,65	3 747 846,48	990 722,40	966 207,77
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	29 767,00	0,00	0,00	29 767,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	29 767,00	0,00	0,00	29 767,00
	TOTAL	5 734 543,65	3 747 846,48	990 722,40	995 974,77
	Pour information	(3)			
	D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2015	1 496 470,30			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 491 446,00	1 199 322,81	0,00	3 292 123,19
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 239 237,23	0,00	0,00	2 239 237,23
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	6 730 683,23	1 199 322,81	0,00	5 531 360,42
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	396 250,00	396 249,90	0,00	0,10
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	22 273,36	22 273,36	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	29 767,00	0,00	29 203,00	564,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	448 290,36	418 523,26	29 203,00	564,10
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	7 178 973,59	1 617 846,07	29 203,00	5 531 924,52
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	22 273,36	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	29 767,00	0,00	0,00	29 767,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	52 040,36	0,00	0,00	52 040,36
	TOTAL	7 231 013,95	1 617 846,07	29 203,00	5 583 964,88
	Pour information	(3)			
	R001 Solde d'exécution positif reporté de 2015	0,00			

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	CA 2016
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	241 354,37		241 354,37
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 741,00		9 741,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	46 944,58	0,00	46 944,58
67	Charges exceptionnelles	57 825,36	0,00	57 825,36
	Dépenses de fonctionnement - Total	355 865,31	0,00	355 865,31
	Pour information			0,00
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2015			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	22 273,36	0,00	22 273,36
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	128 352,99		128 352,99
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 597 220,13	0,00	3 597 220,13
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	3 747 846,48	0,00	3 747 846,48
	Pour information			1 496 470,30
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2015			

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes dive	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	862 481,21		862 481,21
75	Autres produits de gestion courante	14 619,00		14 619,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	331 374,86	0,00	331 374,86
Recettes de fonctionnement - Total		1 208 475,07	0,00	1 208 475,07
Pour information				233 405,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2015				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	396 249,90	0,00	396 249,90
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	22 273,36		22 273,36
13	Subventions d'investissement	1 199 322,81	0,00	1 199 322,81
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		1 617 846,07	0,00	1 617 846,07
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2015				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 343 464,94	160 204,85	81 149,52	0,00	1 102 110,57
60612	Énergie - Électricité	7 000,00	7 083,42	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	1 011 668,00	72 262,00	0,00	0,00	939 406,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	445,45	0,00	0,00	4 554,55
6247	Transports collectifs	137,00	137,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	5 650,00	5 650,00	0,00	0,00	0,00
62871	A la collectivité de rattachement	19 129,94	19 129,94	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	279 880,00	40 497,04	81 149,52	0,00	158 233,44
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 741,00	9 741,00	0,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	9 741,00	9 741,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 353 205,94	169 945,85	81 149,52	0,00	1 102 110,57
66	Charges financières (b)	56 150,58	46 944,58	0,00	0,00	9 206,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	11 150,58	11 150,58	0,00	0,00	0,00
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts courants	45 000,00	35 794,00	0,00	0,00	9 206,00
67	Charges exceptionnelles (c)	57 825,36	57 825,36	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations	57 825,36	57 825,36	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 467 181,88	274 715,79	81 149,52	0,00	1 111 316,57
023	Virement à la section d'investissement	22 273,36	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		22 273,36	0,00	0,00	0,00	22 273,36
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		22 273,36	0,00	0,00	0,00	22 273,36
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 489 455,24	274 715,79	81 149,52	0,00	1 133 589,93
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2015		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 198 224,88	781 331,69	81 149,52	0,00	335 743,67
74718	Autres	236 297,00	0,00	0,00	0,00	236 297,00
7472	Régions	139 827,00	139 827,00	0,00	0,00	0,00
7473	Départements	265 563,00	265 563,00	0,00	0,00	0,00
74758	Autres groupements	419 961,88	239 365,69	81 149,52	0,00	99 446,67
7477	Budget communautaire et fonds structurels	136 576,00	136 576,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	14 619,00	0,00	0,00	0,00
751	Redevances pour concessions, brevets, licences	0,00	14 619,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		1 198 224,88	795 950,69	81 149,52	0,00	321 124,67
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	57 825,36	331 374,86	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de	57 825,36	57 825,36	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	0,00	273 549,50	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 256 050,24	1 127 325,55	81 149,52	0,00	47 575,17
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 256 050,24	1 127 325,55	81 149,52	0,00	47 575,17
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2015		233 405,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	5 503 903,29	3 597 220,13	943 859,34	962 823,82
2315	Installations, matériel et outillage techniques	5 503 903,29	3 597 220,13	943 859,34	962 823,82
	Opérations d'équipement n° 3662 (2)	178 600,00	128 352,99	46 863,06	3 383,95
	Total des dépenses d'équipement	5 682 503,29	3 725 573,12	990 722,40	966 207,77
16	Emprunts et dettes assimilées	22 273,36	22 273,36	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	22 273,36	22 273,36	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	22 273,36	22 273,36	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	5 704 776,65	3 747 846,48	990 722,40	966 207,77
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)		0,00		
041	Opérations patrimoniales (7)	29 767,00	0,00		29 767,00
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	29 767,00	0,00		29 767,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	29 767,00	0,00		29 767,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	5 734 543,65	3 747 846,48	990 722,40	995 974,77
	Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2015	1 496 470,30			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 041.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 491 446,00	1 199 322,81	0,00	3 292 123,19
1321	Etat et établissements nationaux	1 600 000,00	0,00	0,00	1 600 000,00
1322	Régions	1 191 446,00	229 385,00	0,00	962 061,00
1323	Départements	900 000,00	331 799,71	0,00	568 200,29
1327	Budget communautaire et fonds structurels	800 000,00	638 138,10	0,00	161 861,90
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 239 237,23	0,00	0,00	2 239 237,23
1641	Emprunts en euros	2 239 237,23	0,00	0,00	2 239 237,23
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 730 683,23	1 199 322,81	0,00	5 531 360,42
10	Dotations, fonds divers et réserves	418 523,36	418 523,26	0,00	0,10
10222	F.C.T.V.A.	396 250,00	396 249,90	0,00	0,10
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	22 273,36	22 273,36	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	29 767,00	0,00	29 203,00	564,00
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	29 767,00	0,00	29 203,00	564,00
Total des recettes financières		448 290,36	418 523,26	29 203,00	564,10
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		7 178 973,59	1 617 846,07	29 203,00	5 531 924,52
021	Virement de la section de fonctionnement	22 273,36			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		22 273,36	0,00		22 273,36
041	Opérations patrimoniales (5)	29 767,00	0,00		29 767,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	29 767,00	0,00		29 767,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		52 040,36	0,00		52 040,36
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		7 231 013,95	1 617 846,07	29 203,00	5 583 964,88
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2015		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 3662
LIBELLE : Alimentations Electriques THD
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		178 600,00	^A 128 352,99	46 863,06	3 383,95	^B 128 352,99
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	178 600,00	128 352,99	46 863,06	3 383,95	128 352,99
2315	Installations, matériel et outillage technique	178 600,00	128 352,99	46 863,06	3 383,95	128 352,99

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -128 352,99	D-B -128 352,99

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"

CA

2016

IV - ANNEXES

IV

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	-------------------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2015)												
Dépenses réelles	22 273,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 725 573,12	0,00	3 747 846,48
- Equipements municipaux (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 725 573,12	0,00	3 725 573,12
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Opérations financières	22 273,36											22 273,36
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
Solde d'exécution reporté de 2015	1 496 470,30											1 496 470,30
Total dépenses	1 518 743,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 725 573,12	0,00	5 244 316,78
Total recettes	418 523,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 199 322,81	0,00	1 617 846,07
Solde d'investissement	-1 100 220,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-2 526 250,31	0,00	-3 626 470,71

RESTE A REALISER au 31/12/2016

Total RAR dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	990 722,40	0,00	990 722,40
Total RAR recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 203,00	0,00	29 203,00
SOLDE RAR d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-961 519,40	0,00	-961 519,40

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2015)												
Total dépenses	298 039,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 825,36	0,00	355 865,31
Total recettes	579 398,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	862 481,21	0,00	1 441 880,07
Solde de fonctionnement	281 358,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	804 655,85	0,00	1 086 014,76

RESTE A REALISER au 31/12/2016

Total RAR dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total RAR recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde RAR fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	CA	2016
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	IV A1

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"

CA

2016

IV - ANNEXES

IV

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	-------------------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses d'investissement		1 518 743,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 716 295,52	0,00	6 236 039,18
16	Emprunts et dettes assimilées	22 273,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 273,36
1641	Emprunts en euros	22 273,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 273,36
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 597 220,13	0,00	3 597 220,13
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 597 220,13	0,00	3 597 220,13
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	128 352,99	0,00	128 352,99
	3662 Alimentations Electriques THD	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	128 352,99	0,00	128 352,99
Dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution reporté de 2015	1 496 470,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 496 470,30

RECETTES

Total recettes d'investissement		418 523,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 228 525,81	0,00	1 647 049,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	418 523,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	418 523,26
10222	F. C. T. V. A.	396 249,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	396 249,90
1066	Excédents de fonctionnement capitalisés	22 273,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 273,36
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 199 322,81	0,00	1 199 322,81
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	229 385,00	0,00	229 385,00
1323	Departements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	331 799,71	0,00	331 799,71
1327	Budget communautaire et fonds structurels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	638 138,10	0,00	638 138,10
Recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de fonctionnement		298 039,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 825,36	0,00	355 865,31
011	Charges à caractère général	241 354,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	241 354,37
60612	Energie - Electricité	7 083,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 083,42
6132	Locations immobilières	72 262,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 262,00
6231	Annonces et insertions	445,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	445,45
6247	Transports collectifs	137,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	137,00
627	Services bancaires et assimilés	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"

CA 2016

IV - ANNEXES

IV

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6281	Concours divers (cotisations...)	5 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 650,00
62871	A la collectivité de rattachement	19 129,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 129,94
6288	Autres services extérieurs	121 646,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	121 646,56
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 741,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 741,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	9 741,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 741,00
66	Charges financières	46 944,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 944,58
66111	Intérêts réglés à l'échéance	11 150,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 150,58
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	35 794,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 794,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 825,36	0,00	57 825,36
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 825,36	0,00	57 825,36
Dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES

Total recettes de fonctionnement		579 598,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	862 481,21	0,00	1 441 880,07
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	862 481,21	0,00	862 481,21
74718	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	139 827,00	0,00	139 827,00
7473	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	265 563,00	0,00	265 563,00
74758	Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	320 515,21	0,00	320 515,21
7477	Budget communautaire et fonds structurels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136 576,00	0,00	136 576,00
75	Autres produits de gestion courante	14 619,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 619,00
751	Redevances pour concessions, brevets, licences, ...	14 619,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 619,00
77	Produits exceptionnels	331 374,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	331 374,86
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	57 825,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 825,36
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	273 549,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	273 549,50
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	233 405,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	233 405,00

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"

CA

2016

IV - ANNEXES

IV

A1.1

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	Total
DEPENSES TOTALES (1)	298 039,95	298 039,95
011 Charges à caractère général	241 354,37	241 354,37
012 Charges de personnel et frais assimilés	9 741,00	9 741,00
023 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00
66 Charges financières	46 944,58	46 944,58
RECETTES TOTALES (1)	579 398,86	579 398,86
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	233 405,00	233 405,00
75 Autres produits de gestion courante	14 619,00	14 619,00
77 Produits exceptionnels	331 374,86	331 374,86

<p>IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT</p>	<p>IV A1.1</p>
--	-----------------------------------

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES	81 Services urbains	Total
DEPENSES TOTALES (1)	57 825,36	57 825,36
67 Charges exceptionnelles	57 825,36	57 825,36
RECETTES TOTALES (1)	862 481,21	862 481,21
74 Dotations, subventions et participations	862 481,21	862 481,21

CHAPITRES	Sous-fonction 81
	816
	Autres réseaux et services divers
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (1)	57 825,36
67 Charges exceptionnelles	57 825,36
RECETTES TOTALES (1)	862 481,21
74 Dotations, subventions et participations	862 481,21

(1) de l'exercice + restes à réaliser

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"

CA

2016

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	Total
DEPENSES TOTALES (1)	1 518 743,66	1 518 743,66
Non individualisées en opérations	1 518 743,66	1 518 743,66
001 Solde d'exécution de la section d'investis	1 496 470,30	1 496 470,30
16 Emprunts et dettes assimilées	22 273,36	22 273,36
RECETTES TOTALES (1)	418 523,26	418 523,26
Non affectées aux opérations	418 523,26	418 523,26
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	418 523,26	418 523,26

CHAPITRES

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES	81 Services urbains	Total
DEPENSES TOTALES (1)	3 725 573,12	3 725 573,12
Non individualisées en opérations	3 597 220,13	3 597 220,13
041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	3 597 220,13	3 597 220,13
N° Opérations	128 352,99	128 352,99
3662 Alimentations Electriques THD	128 352,99	128 352,99
RECETTES TOTALES (1)	1 199 322,81	1 199 322,81
Non affectées aux opérations	1 199 322,81	1 199 322,81
041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	1 199 322,81	1 199 322,81
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00
Affectées aux opérations	0,00	0,00
3662 Alimentations Electriques THD	0,00	0,00

CHAPITRES	Sous-fonction : 81	
	816 Autres réseaux et services divers	
DEPENSES TOTALES (1)	3 725 573,12	
Non individualisées en opérations	3 597 220,13	
041 Opérations patrimoniales	0,00	
23 Immobilisations en cours	3 597 220,13	
N° Opérations	128 352,99	
3662 Alimentations Electriques THD	128 352,99	
RECETTES TOTALES (1)	1 199 322,81	
Non affectées aux opérations	1 199 322,81	
041 Opérations patrimoniales	0,00	
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	1 199 322,81	
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1.2
DETAIL INVESTISSEMENT	

Sous-fonction : 81	
816	
Autres réseaux et services divers	
27 Autres immobilisations financières	0,00
Affectées aux opérations	0,00
3662 Alimentations Electriques THD	0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"

CA 2016

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)**

A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2016	Montant des tirages 2016	Montant des remboursements 2016		Encours restant dû au 31/12/2016
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51931 Lignes de crédit de trésorerie						
C08631	21/08/2015	3 000 000,00	1 980 600,00	14 621,43	3 000 000,00	0,00
C08502	01/06/2015	2 000 000,00		11 916,64	2 000 000,00	0,00
10000168430	03/06/2016	2 000 000,00	2 000 000,00	4 994,05		2 000 000,00
10000180447	06/06/2016	3 000 000,00	2 453 000,00	4 261,88	0,00	2 453 000,00
519 Crédits de trésorerie (Total)		10 000 000,00	6 433 600,00	35 794,00	5 000 000,00	4 453 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6616.

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"

CA 2016

IV - ANNEXES

IV
A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					334 100,00									
1641 Emprunts en euros (total)					334 100,00									
70005814721	CRCAM CHARENTE PERIGORD	23/04/2012		15/07/2012	334 100,00	F		4.5	4.5		T	C	N	A-1
Total général					334 100,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
 (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (7) Indiquer le type d'amortissement : P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV
A2.2ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2016											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 31/12/2016	Durée résiduelle (en	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2016 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		233 869,88						22 273,36	11 150,58	0,00	2 221,76
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		233 869,88						22 273,36	11 150,58	0,00	2 221,76
70005814721	N	0,00		233 869,88	10,33	F	4,5			22 273,36	11 150,58	0,00	2 221,76
Total général		0,00		233 869,88						22 273,36	11 150,58	0,00	2 221,76

(9) Siégeant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt: Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A2.3

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat (de 1 à 6)	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2016 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A2.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	233 869,88					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2016 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		22 273,36	22 273,36
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		22 273,36	22 273,36
1641	Emprunts en euros	22 273,36	22 273,36
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2016	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2015)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	22 273,36	990 722,40	1 496 470,30	2 509 466,06

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		448 290,36	III 396 249,90
Ressources propres externes de l'année (a)		426 017,00	396 249,90
10222	Dotations, fonds divers et réserves	396 250,00	396 249,90
2762	Autres immobilisations financières	29 767,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		22 273,36	0,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	22 273,36	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2016	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	396 249,90	29 203,00	0,00	22 273,36	447 726,26

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 509 466,06
Ressources propres disponibles	IV 447 726,26
Solde	V = IV - II (3) -2 061 739,80

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS	A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
TOTAL GENERAL				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION	A10.2

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Produit des cessions		Réalisations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"

CA

2016

IV - ANNEXES

IV

B1.1

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"		CA	2016
--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016		C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif de 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		3	0	3	3	0	3
Directrice Générale	A	1	0	1	1	0	1
Surveillant de travaux	B	1	0	1	1	0	1
Technicien principal de 2ème classe	B	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		4	0	4	4	0	4

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equipement temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"

CA

2016

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016

IV	
C1.1	

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MIS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PMI : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1^{ère}me alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème}me alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 10 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (2)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Président, Jean-Michel BOLVIN

A Angoulême, le 3 avril 2017

Le Président, Jean-Michel BOLVIN



A Angoulême, le 3 avril 2017

Nombre de membres en exercice : 81

Nombre de membres présents : 54

Nombre de suffrages exprimés : 58

VOTES : Pour : 58

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation : 23 mars 2017

Les membres du Comité syndical,

Handwritten signatures in blue ink, including names like Subreau, Boissier, and others.

Certifié exécutoire par le Président, Jean-Michel BOLVIN, compte tenu de la transmission en préfecture, le

- 4 AVR. 2017

et de la publication

A Angoulême, le 3 avril 2017



Le Président

Jean-Michel BOLVIN

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

[Handwritten signatures and initials in blue ink, including names like 'L. B...', 'Stuty', 'Duluty', 'H...', 'S...', 'P...', 'F...', 'M...']

PREFECTURE
DE LA CHARENTE
04 AVR. 2017
Arrivée